



SVRN / CRA

Le Locle, le 3 mai 2022

Renouvellement des licences de marqueurs

Bonjour à tous,

Par la présente, je vous informe que **toutes** les licences de marqueurs doivent être envoyées pour homologation à l'adresse suivante d'ici au 30 juin:

Danielle Schulze
Crêt-Vaillant 13
2400 Le Locle

Compte tenu de la crise sanitaire ayant affecté la tenue des 2 derniers championnats, exceptionnellement je ne tiendrai pas compte des habituels critères d'homologation.

Toute demande de duplicata doit être accompagnée d'une photo. Les duplicatas sont payants.

Merci de l'attention accordée à mon message.
Avec mes meilleures salutations.

Danielle